



LA MINERVE.

Mardi matin, 18 Juin, 1861.

Un télégramme de Trois-Rivières, reçu hier soir, informait Son Honneur le Maire, que le Prince arriverait ce matin, à 8 heures.

Où sont les amis du Bas-Canada ?

L'homme d'état se manifeste par ses œuvres : dans la politique, les caractères se dessinent avec une précision remarquable, à la lumière des circonstances qui déterminent la situation.

Les hommes de génie plongent leurs regards dans l'avenir, pour y lire la destinée des peuples ; les talents médiocres, les politiques au petit pied, n'embrassent dans leur pensée qu'un point de l'horizon.

L'histoire des dernières années pourrait fournir à l'écrivain des parallèles curieux entre certains hommes qui ont joué un rôle sur notre théâtre politique. Nous pourrions établir une comparaison entre l'énergie, la force de caractère de l'Hon. M. Cartier, et la timidité, la faiblesse de l'Hon. M. Dorion.

Pressé par M. Brown, M. Dorion consent à donner au Haut-Canada une prépondérance dans la représentation nationale : dans des circonstances mille fois plus critiques, M. Cartier résista avec un courage digne de tous les éloges.

M. Dorion sacrifie son avenir politique, par faiblesse ou par lâcheté ; car en accordant cette prépondérance à ses alliés, il perdait à jamais la confiance des Bas-Canadiens.

M. Cartier aurait pu gagner à sa cause la majorité des clair-vois, en faisant de faibles concessions ; il aurait pu le faire sans en courir les menaces et les reproches de ses adversaires, coupables déjà en 1858 ; il aurait pu le faire et donner comme excuse la pression de la presque totalité du Haut-Canada, MAIS IL NE L'A POINT FAIT.

Il est resté ferme, malgré les sottes menaces, les injustes reproches et les folles accusations de ses ennemis.

Nous avons été témoin, alors du spectacle le plus triste que puisse fournir l'esprit de parti porté à ses dernières limites : nous avons vu des Bas-Canadiens s'emporter en criailleries contre le ministère et surtout contre M. Cartier, et pourquoi cela ? Parceque, disait-on, il est dangereux de brusquer ainsi le sentiment public dans le Haut-Canada. On aurait voulu des paroles mielleuses, des faux-fuyants, des concessions peut-être : nous le demandons à tout homme qui raisonne : toute tergiversation, toute restriction n'étaient-elles pas injurieuses au Bas-Canada ?

M. Cartier avait l'honneur et la dignité du Bas-Canada à préserver de toute tache et de toute souillure ; pour cela fallait-il le courber humblement le genou devant un assemblage incohérent de fanatiques sans principes et sans conviction ? Ne fallait-il pas mieux se présenter en face de l'ennemi, et lui dire sans hésiter : "vous demandez une chose impossible ; ce serait trahir la patrie que de consentir à vos propositions. Revenez à vos prétentions, pour la paix et le bonheur du Canada tout entier."

C'est ce qu'a fait M. Cartier, pendant la dernière session ; c'est ce que n'a pas fait M. Dorion ! Au lieu de prendre cette position pleine de dignité, de noblesse et de franchise, il a dit à George Brown : "il est vrai, nous devons céder ; le Bas-Canada doit être placé désormais dans une position d'infériorité vis-à-vis l'autre section. Mais, vous êtes bon, M. Brown : veuillez donc nous accorder des chèques et des garanties ; ces chèques et ces garanties seront notre consolation dans les jours d'infortune."

Voilà le langage qu'a tenu M. Dorion : faites le contraste avec celui de son adversaire, M. Cartier, et dites, où est l'homme d'état ?

De l'aveu de tout le monde et de ses propres amis, la vie politique de M. Dorion n'a toujours été qu'un DURE ESCLAVAGE : il n'a jamais agi, dans sa carrière parlementaire, que par la volonté d'un aventurier sans principes, de l'INSULTEUR PUBLIC DES CANADIENS-FRANÇAIS, DU CALOMNIATEUR ÉHONTÉ DE NOS INSTITUTIONS RELIGIEUSES, DE GEORGE BROWN, ENFIN, DONT LE NOM SEUL RAPPELLE "SEPT ANNÉES DE MENSONGES ACCUMULÉS !"

C'est à cet homme que M. Dorion a vendu ses faibles talents : n'a-t-il pas dit, l'autre jour, à Longueuil, que George Brown était le meilleur ami des Canadiens-Français ?

Habitants de nos campagnes, savez-vous comment il vous traite, ce George Brown ? il vous appelle une populace ignorante.

Voilà quel est cet ami recommandé par M. Dorion.

M. Brown a craché à la figure de tous nos hommes les plus dignes et les plus respectables, il a vilipendé notre clergé, insulté nos Sœurs de Charité, calomnié nos Prêtres et nos Evêques ; il a voulu et il veut encore notre abaissement, en demandant comme il le fait la REPRÉSENTATION BASÉE SUR LA POPULATION ; il témoigne de son mépris pour les catholiques en général, en refusant à ceux du Haut-Canada le droit d'instruire leurs enfants dans les principes et les doctrines approuvées par l'Eglise ; et c'est pourtant un homme qu'on vous présente comme votre ami dévoué ; et c'est pourtant vers cet homme que la feuille rouge de la rue St. Gabriel, qui se prétend l'organe du clergé, cherche à entraîner nos compatriotes du Bas-Canada !

L'hypocrisie peut-elle en imposer aussi longtemps ? Non ; nous savons au contraire que le masque tombe, et que désormais le clergé saura bien où chercher ses amis.

Voilà donc M. Dorion : l'ESCLAVE DE GEORGE BROWN ! Et George Brown, c'est l'INSULTEUR EN PERMANENCE DE NOS INSTITUTIONS ; c'est le CALOMNIATEUR HAINÉUX DES CATHOLIQUES ET DES CANADIENS-FRANÇAIS.

A l'avenir, qu'on ait donc le courage d'imposer silence à ceux qui, comme M. Dorion viendront nous faire l'éloge de cet aventurier méprisable et méprisé de tout le monde. Ces gens là se moquent de nous, et nous les laissons faire !

DIVISION MONTARVILLE.

PROCLAMATION.

La proclamation de l'Élu de Montarville a eu lieu hier midi, devant une foule immense d'électeurs qui ont salué avec enthousiasme leur candidat victorieux l'Hon. M. Lacoste, auquel ils ont fait une ovation comme il ne s'en est peut-être jamais vu. Ses partisans de Longueuil et des environs avaient noté un vapeur pour aller prendre chez lui M. Lacoste et l'amener en triomphe à Longueuil, avec ses électeurs de la paroisse de Boucherville. M. le Dr. Davignon, M. Girard, M. le Dr. Dufresne, M. Chapleau, M. L. W. Sicotte ont adressé la parole à l'Assemblée.

Un double cortège par terre et par eau est allé reconduire M. Lacoste jusqu'à Boucherville. Pendant que les électeurs de cette paroisse s'en retournaient avec lui par la vapeur, ceux de Longueuil, de Laprairie et du comté de Vercheres suivaient dans une longue file de voitures le chemin du bord du fleuve.

Jamais scène plus animée n'a frappé nos regards.

**Ingratitude du "Pays."** Le Pays, furieux de la défaite de son parti, dans la Division Montarville, s'en prend à ses amis ; ils n'ont pas su s'organiser, ils comptaient trop sur la victoire. Ces reproches sont souverainement injustes. Nous dirons plus, cette conduite du Pays est marquée au coin de la plus noire ingratitude. Comment, tous, amis communs ennemis, se sont plu, pendant la lutte, à rendre hommage au zèle, au dévouement, à l'activité de nos partisans de M. Kierzkowski et parceque les succès n'est pas venu couronner leurs efforts, nous n'avez que des paroles de blâme à leur adresser au lieu des compliments qu'ils méritent si bien ! Fiti donc, c'est laid, très-laid.

D'un autre côté, depuis le commencement de la campagne électorale, le Pays n'a cessé de traiter avec le plus grand mépris les amis de M. Lacoste ; il ne voyait en eux que des imbécilles, des niais, des hommes sans énergie, sans caractère. Il les apostrophait à la façon des héros d'Homère, en les défiant tous contre un seul. Eh ! bien, maintenant que la lutte est terminée, tout a changé de face. Les imbécilles, les niais, n'étaient pas dans notre parti qui a gagné, mais dans le parti rouge qui a perdu, c'est le Pays qui le dit. A cet égard, nous pourrions battre des mains—mais, nous le répétons, ce ne serait pas loyal. Bien au contraire, nous nous faisons un point d'honneur de dire que les chefs de la démocratie et son organe manquent de justice envers leurs partisans.

**Suppression du rapport sur le Grand-Tronc.** Les journaux de l'opposition ont écrit bien fort contre "la suppression du rapport sur le Grand-Tronc."

Le ministère agissait de la sorte pour cacher les révélations contenues dans ce document.

Le *Chronicle* de vendredi répond à ces railleries, nous extrayons de son article les passages suivants, dont nous empruntons la traduction à un confrère :—

"Quelles que soient les clamours des journaux et de leurs amis politiques dont ils représentent les opinions, et leurs cris de "escraption et découvertes alarmantes," les faits au sujet du rapport n'ont rien d'étonnant, et la raison pour laquelle ce dernier n'a pas été publié est très simple. D'abord, il n'a été imprimé que sur la fin de la session, et comme la plupart des ministres laissent Québec le jour de la prorogation du parlement, ils n'eurent pas même le temps de le lire, encore moins celui de décider en conseil s'il ne contenait pas quelque chose dont la publication générale put nuire à la province. Ce n'a été que mardi dernier, au retour de plusieurs membres du Haut-Canada, que le cabinet s'est assemblé et a pris le rapport en considération. En second lieu, la brochure était imprimée pour la circulation privée d'une manière incomplète—la réponse à l'une des importantes questions secondaires n'étant arrivée d'Angleterre que par la dernière malle—et, lorsqu'elle sera imprimée, comme cela se fait actuellement, nous ne doutons pas que le rapport ne soit immédiatement publié.

"Un rapide examen de ce rapport nous permet de dire qu'il ne contient rien qui puisse servir de prétexte à l'opposition peu scrupuleuse que nous ne connaissons que trop, pour faire du capital politique. Le document constate que la ligne a reçu virtuellement sa sanction de l'Angleterre. Il dit que le roulant sur la ligne est insaisissant et que l'on n'en a pas tiré tout le profit que l'on en pouvait réaliser, à en juger d'après les statistiques du Chemin de fer Central de New-York et d'autres voies ferrées qui sont mises en parallèle avec le Grand-Tronc. Il est démontré, qu'en général, les profits ont été bons et qu'ils peuvent être augmentés de beaucoup. Enfin, le rapport renferme d'autres renseignements très-intéressants pour des employés de voies ferrées, mais peu importants pour les politiques, et que nous ferons connaître à nos lecteurs dès que nous aurons reçu le livre bleu au complet."

BULLETIN ELECTORAL.

COMTÉ DE BAGOT.

M. Laframboise éprouve une opposition très-forte de la part de M. Perreault, cultivateur de la localité et candidat ministériel. Le résultat ne paraîtra pas douteux quand on saura que l'Hon. M. Guévrement soutient ce dernier de toutes ses forces.

COMTÉ DE ST. HYACINTHE.

M. Morrison, de St. Hyacinthe, se présente en opposition à l'Hon. M. Sicotte. Son adresse a été publiée, mais elle ne nous est pas encore parvenue.

Les incartades de M. Sicotte dans le cours de la dernière session, son alliance honteuse avec le parti rouge et sa conduite dans la dernière élection de Montarville, lui font perdre tout titre à la sympathie de ses anciens amis.

BERTHIER.

Les nouvelles qui nous viennent de ce comté sont consolantes pour le pays. Il paraît à peu près certain que ce noble comté se rachètera de la honte qu'il a subie pendant ces quatre dernières années et va remettre le soin de ses intérêts entre les mains de M. Dostaler, l'honnête et intelligent cultivateur qui l'a représenté de 54 à 57.

JOLIETTE.

Les calineries de M. Jobin ne produisent plus leur effet accoutumé, et son peigne qui a servi à M. Darche est vu avec horreur. Il sera mis en retraite aussi que son propriétaire, la bonne du camp rouge.

LA VICTOIRE EST ASSURÉE À M. DE LAPAULIÈRE.

Toutes ces choses sont des titres qui recommandent amplement M. Mongenais à la confiance du comté de Vaudreuil, s'il consent à se présenter de nouveau. Comme M. Coullée, son digne voisin, il appartient à la grande phalange des hommes qui ont noblement défendu les droits et les intérêts du Bas-Canada, et, comme lui, il devrait revenir en chambre.

JACQUES-CARTIER.

Le Dr. Tassé d'après toutes les apparences sera élu sans opposition, dans une longue file de voitures le chemin du bord du fleuve.

DEUX-MONTAGNES.

Il en est de même pour M. Daoust. Nous applaudissons à la sagesse des électeurs de ces deux derniers comtés.

SOULANGES.

Le Dr. Masson vient bien mal à propos faire de l'opposition à M. Coullée. Nous attendions mieux de son patriotisme. M. Coullée a dignement représenté ce comté dans le dernier Parlement, en outre il a rendu des services immenses à cette localité. Tout porte à présumer qu'il sera élu à une grande majorité.

HOCHÉLAGA.

Nous regrettons d'apprendre que deux de nos amis M. Laporte et M. Hubert, se présentent à la fois dans ce comté contre un seul candidat de l'opposition. Nous espérons dans l'intérêt du parti qu'ils finiront par s'entendre. Il en est encore temps.

COMTÉ DE CHATEAUGUAY.

On nous écrit de ce comté que M. Starnes a été reçu aux acclamations des électeurs du haut de la division. A Durham on est venu au devant de lui musique en tête et on lui a fait un accueil enthousiaste. Dans les autres parties du comté il a été également bien reçu. Comme le dit notre correspondant : "Devant sa popularité, il y a peu de chances de succès."

DIVISION-CENTRE.

Une nombreuse assemblée des électeurs de cette division favorables à l'élection de l'Hon. M. John Rose a eu lieu hier. L'ex-commissaire des travaux publics expliqua que sa santé ne lui avait pas permis d'occuper plus longtemps la haute position qu'avait bien voulu lui conférer le gouverneur-général et que c'était la seule raison qui l'avait forcé de remettre son portefeuille entre les mains de Son Excellence. Quoique sorti du ministère il n'en était pas moins partisan de l'administration. M. Cartier, le chef du cabinet continuait à être un de ses meilleurs amis ; s'il était réélu, il serait heureux de soutenir une administration qui aurait un tel chef. Ces quelques paroles furent longuement applaudies.

Un comité central et des comités pour les différents quartiers furent ensuite nommés.

Nous pensons que toute opposition à M. Rose sera impuissante. Il serait même possible qu'on renoncât à lui en faire.

TERREBONNE.

Dimanche MM. Labrèche-Viger, Cyrille Boucher dit Beausoleil, E. L. de Bellefeuille, L. A. Jetté, S. LeSage et Hector Fabre (à qui entre parenthèses nous faisons nos compliments sur son heureux retour au "Pays") sont allés dîner chez l'Hon. Edouard Masson, à Terrebonne. Il faudrait ne pas connaître les habitudes hospitalières de leur aimable amphitryon pour douter de l'accueil distingué qui leur a été fait.

Comme au festin de Balthazar on a remis les affaires sérieuses au lendemain. Il fut même défendu de parler politique et surtout de la nécessité de faire de l'opposition à M. Morrison. Avec toutes ces précautions, ces messieurs se sont flattés avec raison de n'avoir pas d'autre indignité que celle de leurs discours retranchés. Quant à l'élection on en a gâché le sort au lieu de le rendre meilleur.

Pendant que ces MM. buvaient frais et se reposaient des fatigues de la lutte de Montarville, M. Morin allait visiter ses électeurs qui par tout l'ont accueilli ainsi que ses représentants à bras ouverts.

Nous lisons dans le Journal de Québec :

Nous ne savons si M. Mongenais se présente de nouveau au comté de Vaudreuil ; on sait qu'il fut élu, un peu avant la dernière session, à la place de M. Harwood qui avait résigné son siège en chambre pour monter au Conseil Législatif. Il avait, du reste, utilement représenté ce comté durant plusieurs années auparavant.

C'est un des rares hommes qui, à force d'intelligence et de travail, sont arrivés à la fortune ; de ces hommes qui, suivant un énergique langage, se font eux-mêmes. Nous nous rappelons qu'il combattit, trois sessions durant, contre M. Coffin, pour faire passer le chemin de fer dans les comtés de Vaudreuil et de Soulanges, et qu'il réussit contre son habile adversaire.

Nous savons qu'il fut celui qui prit l'initiative de l'agitation contre les droits seigneuriaux, et qu'en 1848, il convoqua une assemblée pour cet objet dans le comté de Vaudreuil ; que des résolutions y furent jansées, et que furent ces résolutions qui donnèrent l'impulsion à tout le Bas-Canada.

Nous savons encore qu'il contribua beaucoup à faire passer la mesure seigneuriale qui est loi aujourd'hui ; et que s'il n'avait pas été en chambre, les propriétaires de biens fonds eussent été privés d'un droit que leur garantit la loi seigneuriale, celui du rachat des lots et ventes dans les communités partielles.

Dans la dernière session, nous en avons été nous-même témoin, M. Mongenais a obtenu des avantages considérables sous la forme d'octrois de terres pour la construction du chemin de Vaudreuil et Bytown.

Il était favorable à la désamortisation judiciaire, mais il n'y a toutefois consenti que lorsqu'il a obtenu la part d'argent affectée à ce comté : £200.

S'il n'a pas eu pour commencer sa carrière, l'avantage inappréciable de l'instruction, il l'a acquis du moins et il n'a pas cessé de favoriser un instant les institutions d'enseignement. C'est à son initiative que le comté de Vaudreuil doit de posséder un superbe collège et un beau couvent, où des centaines d'enfants des localités environnantes vont chaque jour puiser une instruction solide et morale.

Il a aussi porté sa sollicitude sur la colonisation, et un chemin doit s'ouvrir dans le township de Newton.

Toutes ces choses sont des titres qui recommandent amplement M. Mongenais à la confiance du comté de Vaudreuil, s'il consent à se présenter de nouveau. Comme M. Coullée, son digne voisin, il appartient à la grande phalange des hommes qui ont noblement défendu les droits et les intérêts du Bas-Canada, et, comme lui, il devrait revenir en chambre.

Quelques hommes ont probablement plus qu'eux l'habitude de la parole ; mais peu travaillent aussi assidûment et avec autant de succès à tout ce qui intéresse les comtés qui leur ont confié leurs mandats.

Les œuvres valent mieux que les discours.

On lit encore dans le Journal de Québec :

Le Pays, l'autre jour, parlait de dédain, du digne représentant du comté des Deux-Montagnes, M. J. B. Daoust, et une assemblée de ce comté lui a répondu avec le même dédain, en approuvant le 10, la conduite de son député dans une assemblée générale.

On tenait beaucoup à déprécier M. Daoust parce qu'on l'avait plus d'une fois rencontré aux portes des églises, et que l'on s'était aperçu que sa parole portait la conviction dans les esprits des électeurs. C'est un rude péteur, des chefs de l'opposition nous en ont à nous-même fait l'aveu. Le bon sens chez lui, la vive perception des choses, et une parole nette et facile, a fait plus que remplir le vide laissé par une instruction négligée au début.

M. Daoust était placé dans une position toute exceptionnelle par rapport à la question des redevances seigneuriales ; car il le représentait l'une des seigneuries non comprises dans la loi de M. Drummond. Ces seigneuries dont les principales appartenaient aux Messieurs de Saint-Sulpice, étaient réellement, en ce qui regardait les censitaires, placées dans une position d'infériorité. Les censitaires des autres seigneuries étaient mieux partagés.

Le gouvernement comprit cela, et demanda aux chambres la somme de £35,000, pour égaliser les avantages, et placer sur le même pied les censitaires de toutes les seigneuries de toutes les seigneuries indistinctement.

M. Daoust avait fait ses calculs et avait trouvé que cette somme de £35,000, laissait encore les censitaires de la seigneurie des Deux-Montagnes dans une infériorité relative. Il se mit donc à l'œuvre, et, à force d'instances, il fit comprendre la situation de ses électeurs, et obtint pour eux une somme de £35,000 additionnelle.

De pareils services ne s'oublient pas et nous serions étonné si le comté des Deux-Montagnes n'était à l'avenir son digne représentant.

NOUVELLES DU CANADA.

En.—Samedi dernier, entre onze heures et midi, le feu s'est déclaré dans une maison des rues Beaudry et Lagacheville, appartenant à M. Vadeboncoeur. Plusieurs localités occupaient cette maison. La brigade de pompiers, commandée par le capitaine Bertram, fut bientôt rendue sur le lieu du sinistre, et avec son zèle et son activité ordinaire, confina l'embrasement dans la chambre où il avait eu lieu. Les locataires n'étaient point assurés, mais le propriétaire l'était. La promptitude avec laquelle les pompiers se sont rendus est une nouvelle preuve de leur activité et de l'inestimable avantage des nouveaux travaux de l'aqueduc.

Mine de cuivre à Frost-Village.—Nous avons plusieurs fois fait allusion à l'existence probable de mines de cuivre dans les environs de ce village. Nous avons actuellement le plaisir d'annoncer au public que nos espérances ont été pleinement et heureusement réalisées. La découverte vient d'être faite sur les propriétés de W. W. Williams. Plusieurs éminents capitalistes de Boston, accompagnés d'un habile géologue de cette ville se sont rendus sur les lieux et se proposent de creuser un puits de mine à la profondeur de 1500 pieds. Ceci est d'un bon augure pour nos richesses minières.—Waterloo Advertiser.

Le Post.—Nous recevons depuis longtemps des plaintes des différents bureaux de poste de la campagne. Nous avons traité le moyen d'y remédier. Mais cela va de mal en pis si l'on en juge par les plaintes qui nous viennent de tous les côtés. Un de nos abonnés du Côteau Station, nous écrit qu'il reçoit son journal une semaine après sa publication, ou il n'en reçoit pas du tout. Hier matin, tous les Nos. d'un journal anglais de cette ville, adressés à Québec, a été déposés au Côteau Station. Voilà deux noms de localités qui ne se ressemblent guères pourtant !

Un article préparé au sujet de certaines transactions financières opérées par le gouvernement et dans lesquelles était concernée la Cie. du Grand Tronc est remis ante d'espérer.

Verrières et Poteries.—Ce matin par J. J. Arnton Ec., vente de Verrières et Poteries endommagées, c'est une chance rare pour ceux qui désirent se procurer de ces articles à bon marché vu que ceux-là seront vendus pour le compte des assureurs.—Voir l'annonce.

—On attire l'attention des acheteurs sur la vente de meubles de ménage en noyer noir et acajou ainsi que sur les pions, tapis de Bruxelles, miroirs, &c., qui doit avoir lieu ce matin, à 10 heures, au Cathedral Block, rue Notre-Dame, par M. Henry J. Shaw. Le tout sans réserve. Voir l'annonce.

Erreurs.—C'est par erreur que le nom de Messire Picard se trouve dans la liste des membres du comté du Concert-Prisme qui doit avoir lieu lundi prochain ; on doit lire à sa place le nom de Joseph Clément, Ec.

Chambres des Notaires de Montréal.—Séance du 15 juin 1861.—A cette séance ont été admis à la profession de Notaire, après un examen bien satisfaisant : Henry Blake Wright, Owen J. Devlin et Jean B. A. Riendeau, Ec., de Montréal, et Damase Grégoire, Ec., de Ste. Julie.

MARCHÉS SÈCHES.

—Nos lecteurs ne doivent pas oublier l'assortiment considérable de drap, indienne, mousseline, &c., qui doit être vendu, ce matin, par MM. Patterson & Gregory. Il n'y a pas eu depuis ce printemps une vente aussi variée.—Voir l'annonce.

Chambres des Notaires de Montréal.—Séance du 15 juin 1861.—A cette séance ont été admis à la profession de Notaire, après un examen bien satisfaisant : Henry Blake Wright, Owen J. Devlin et Jean B. A. Riendeau, Ec., de Montréal, et Damase Grégoire, Ec., de Ste. Julie.

CORRESPONDANCE.

M. le Rédacteur,

Vous avez oublié de mentionner le nom de M. Hubert comme briguant les suffrages des électeurs d'Hochélag. Cependant, la candidature de M. Hubert est sérieusement devant ces derniers. Il est inutile de faire l'éloge de M. Hubert. Il a constamment marché dans ses rangs du parti et payé de sa liberté son dévouement aux intérêts de son pays. Il est regrettable que M. Laporte se refuse à écouter les conseils de ses meilleurs amis qui lui proposent une retraite honorable.

UN ELECTEUR.

Henry de Courcy de Laroche-Héron.

La fin de notre cher et précieux collaborateur, M. Henry de Courcy, n'était, hélas ! inattendue et de lui ni de nous. Elle s'est annoncée de loin ; quoique prématurée, elle a été lente, mais d'une lenteur qui ne nous permettait aucune espérance et ne lui laissait aucune illusion. Cette perte nous a été douloureusement celle qui l'ont précédée. En comptant le vénérable M. Bailly, dont nous suivions récemment le cercueil entrecouvert de vivantes, et Charles de Rancey, tombé avant l'âge, éloigné de notre camp, mais non pas de notre cœur et de nos vœux, Henry de Courcy est le sixième rédacteur de l'ancien Univers que nous inscrivons sur notre nécrologie. Avant lui, sont partis Edouard Orcot, l'abbé Bernier, Albéric de Blanche. Il avait un moment rencontré Orcot, sur le seuil d'un monde qui le regarda sans y entrer jamais ; il connaît maintenant Bernier et Albéric de Blanche, quatre sont morts au même âge à peu près et de la même maladie ; tous quatre laissant à notre amitié le même souvenir profond, pur et consoling. Orcot a mis son vieil esprit au service de la vérité dès qu'il l'a connue. Bernier, Albéric de Blanche et Henry de Courcy ont servi de la même manière dès qu'ils en ont eu le moyen. Chacun d'eux a employé tous ses dons et toute son âme ; ils ont eu même désintéressement, même courage et même récompense : leur récompense a été un grand accroissement de foi, une invincible constance dans les souffrances d'une longue agonie, une inébranlable espérance dans la mort.

Henry de Courcy est né à Brest, en 1820, d'une famille d'officiers de marine originaire de Normandie, peu riche et très justement fière. Il fut élevé dans la maison paternelle par deux sœurs aînées, et une d'elles lui a donné sa tutélaire assistance jusqu'au dernier jour. Plus tard, on lui fit suivre les cours du modeste petit collège de Saint-Pol-de-Léon, avec des jeunes paysans, ce qui ne l'empêcha pas de garder le plus doux et le plus respectueux souvenir de ses maîtres et de ses concitoyens, dont plusieurs se sont glorieusement engagés dans les missions. Le frère de Henry, M. Alfred de Courcy, qui a négligé une belle vocation d'écrivain, nous a donné, dans ses trop courtes *Épistoles*, un tableau charmant de l'éducation que l'on recevait alors à Saint-Pol-de-Léon. C'était une éducation qui faisait des chrétiens et des hommes ; elle se contentait de tailler le grain d'Armoirique dans les proportions nécessaires pour bâtir, et laisser au temps et à la pratique du monde le soin de lui donner le poli. Henry de Courcy avait gardé cette ferme structure, et certes le poli n'y manquait pas.

A seize ans, ayant reçu cette première main-d'œuvre que son intelligence rendait suffisante, il vint à Paris pour gagner sa vie. Il occupa un humble emploi dans une administration qui, huit ans après, en 1845, l'envoyait à New-York avec une importante mission commerciale.

Il avait vingt-quatre ans, il était marié, chargé de sérieuses affaires, il ne se sentait guère importuné du désir d'écrire, chose à qui il ne s'était nullement essayé. Ce fut néanmoins dans ces conditions que se révéla en lui une vocation de poète des plus heureuses. On peut dire que Henry de Courcy était né journaliste. Il eut tout de suite la promptitude du jugement, le clarté de bien savoir, le tact de ces choses qu'il faut dire, le don précieux de la répartie, le don exquis de la brièveté. Néanmoins, il n'eût jamais songé à faire usage comme écrivain de ces qualités brillantes et rares ; surtout il n'eût pas songé à devenir journaliste, si l'ardeur de sa foi ne l'en avait empêché. D'un côté, c'était sa nature qui le voulait s'acquitter avec la conscience rigoureuse d'un chrétien ; d'un autre côté, il risquait fort de déplaire aux chefs de son administration, qui n'aimaient pas que leurs agents écrivissent dans les journaux, particulièrement dans un journal comme l'*Univers*, doublement détestable aux yeux de beaucoup d'entre eux, et comme feuille "cléricale," le mot avait déjà cours, et comme feuille d'opposition.

Mais c'était à ce double titre précisément que Henry de Courcy se sentait attiré par l'*Univers*. Il voyait en Amérique de nombreux et forts arguments pour la cause de nos soutiens contre le gouvernement de Louis-Philippe et contre le libéralisme au profit de l'Eglise et de la liberté. L'Amérique, en 1845, n'était pas ce qu'elle est rapidement devenue. Il la connaissait moins ; elle était plus jeune, et lui aussi, et nous aussi. Beaucoup de libéraux professionnels alors avaient une certaine sincérité des opinions qui semblaient des principes, et prononçaient des paroles que beaucoup de catholiques prenaient pour des serments. Nous voulions croire sur eux. De fréquentes et amères déconvenues ne nous faisaient pas désespérer de réaliser enfin l'accord de la religion et de la liberté. En Amérique, il semblait alors que cet accord pouvait s'accomplir, ce en sens que l'Eglise, dépourvue ou délivrée de toute protection, y était assurée de la liberté du combat. Nous ignorions tous la maturité saine et terrible que la révolution de l'évrier allait donner dans le monde entier à ces beaux principes qui mettent Dieu hors des lois et des choses du monde, et qui lui disent superbement de se protéger lui-même. Henry de Courcy nous montrait le rapide développement des Eglises, l'essor magnifique des missions ; le courage et la vertu de ces apôtres, de ces prêtres et de ces religieuses qui se lançaient avec une victorieuse témérité dans les villes naissantes et dans les déserts du Nouveau-Monde. En traçant ces belles et rapides esquisses des missions modernes, il ne négligeait pas la gloire des anciennes missions, et il rallumait l'auréole autour des héros oubliés. En même temps, avec une ironie habituellement douce et aimable, quelques-uns sanglante, il décrivait les étranges dissolutions des sectes protestantes ; il opposait aux prétentions brutales du libéralisme français la largeur de la liberté américaine. Quelquefois aussi, et plus en plus fréquemment après 1848, il signalait le progrès de l'esprit révolutionnaire et tout ce qui lui permettait cette liberté, qui se prêtait d'ailleurs si facilement au bien. Ses prévisions pour l'Amérique s'obstinaient longtemps, il vit la triste réalité, lorsque la populace et la bourgeoisie de plusieurs villes, obéissant aux suggestions de quelques misérables révolutionnaires italiens, s'ameutèrent contre le légat du Pape, Mgr Bedini, archevêque de Thèbes. Il crut alors et il le dit, que le Protestantisme et la Révolution classeraient d'Amérique la paix, la liberté, et probablement aussi cette civilisation toute matérielle qui seule a pu s'y acclimater. Nous pourrions trouver dans ses lettres plus d'une annonce prophétique des événements qui s'accomplissent aujourd'hui.

Henry exerçait à New-York un véritable apostolat. Il ne se contentait pas de nous écrire, d'être toujours prêt, de faire toutes les recherches et toutes les études nécessaires pour être toujours intéressant et utile. Il se livrait à nos œuvres, les aidait de ses conseils, de son action, de ses amonitions, se mettait en relations avec les journaux catholiques américains, recevait les missionnaires et les émigrants. Sa maison était devenue le centre laïque du mouvement catholique.

Malheureusement, sa santé ne put résister à tant de travaux et le contraignit, après onze ans, de revenir en Europe. La ruine de sa santé était aussi la ruine de sa fortune. Il s'efforça de double coup en homme que l'adversité peut abatte, mais ne peut vaincre, et il ne permit pas que la maladie le rendit inutile. Les médecins lui avaient conseillé le climat de l'Italie ; il nous offrit d'aller s'établir à Rome, pour remplacer notre cher et pieux abbé Bernier, qui venait de mourir, les lèvres sur le crucifix, et nous pourrions le dire, la plume à la main.

Par son talent, par sa piété, par son amour pour Rome et pour l'Eglise, Henry de Courcy était digne de l'héritage de Bernier. Nous le lui donnâmes, avec la crainte que la tâche ne fût bien lourde pour ses forces, avec la certitude qu'il la remplirait admirablement. Nous ne nous trompions ni dans l'un ni dans l'autre cas. Un fait de réaction la plus importante, dans un journal catholique tel qu'était l'*Univers* et qu'est le *Monde*, doit être celle qui se fait à Rome. Le difficile n'est pas d'avoir le cœur plein de dévouement et de respect, il faut surtout que le langage soit prudent et réservé, que les informations soient nombreuses et sûres ; il faut principalement ne se point presser et savoir laisser souvent les autres journaux gagner de vitesse. Dans ces conditions rigoureuses, l'abbé Bernier avait su donner à la correspondance de Rome un intérêt et une dignité qu'elle ne perdait point dans les mains de Henry de Courcy. Il se fit promptement à ce nouveau théâtre et à ce nouveau style, aidé en cela par des amis sûrs, dévoués à l'œuvre et bientôt tendement attachés à lui-même ; mieux servi encore par sa vive intelligence et son souple talent.

Il eût voulu rester à Rome ; son état ne le permettait point. Au bout d'un ou dix-huit mois, il fut forcé de chercher un autre climat ; mais il n'y avait plus de bon climat pour lui dans le monde. Il commença de mener une vie errante de vétéralinaire ; il alla en Suisse, en Provence, il fit quelques courts séjours à Paris. Partout il sentait décliner ses forces et la vie lui échapper ; partout et toujours, armé de la force de son cœur, il étudiait, il écrivait, il combattait pour l'Eglise de Dieu. Ce journal a reçu, il y a un mois, son dernier article, tracé d'une main aussi ferme et d'un esprit aussi plein et viril que tout ce qu'il a écrit. En l'adressant à son frère, il lui disait, sans autre plainte : "C'est le dernier, probablement." Car il n'était pas sûr de n'avoir pas encore une heure, et s'il avait eu encore une heure, il aurait encore travaillé. Mais l'heure qui arrivait était celle de la récompense et du repos. Il a donc déposé sa plume raiillante et joint ses mains pour la dernière prière.

Il laisse quatre enfants et une veuve, femme aussi distinguée que lui par l'esprit et par la dignité, et qui lui



